



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Désignation des représentants de la Ville de Niort dans les  
organismes extérieurs - Ensemble Socioculturel Niortais (ESN)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040456

**Administration Générale**

**Désignation des représentants de la Ville de Niort dans les  
organismes extérieurs - Ensemble Socioculturel Niortais (ESN)**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'Ensemble Socioculturel Niortais (ESN) a été créé par l'assemblée constitutive du 4 novembre dernier.

Cette association a pour objectif de construire et de conduire sur le territoire niortais une mission d'intérêt général de développement social. Elle se propose de définir et de mettre en œuvre sous forme participative des projets visant à satisfaire des besoins sociaux et socioculturel diagnostiqués sur des territoires identifiés.

L'article 16 de ses statuts prévoit que le Maire de Niort ou son représentant et 4 élus municipaux désignés par le Conseil Municipal sont membres de droit siégeant avec voix consultative au Conseil d'Administration.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les statuts de l'Ensemble Socioculturel Niortais (ESN) joints.
- Désigner : - Monsieur Rodolphe CHALLET
  - Monsieur Robert PLANTECOTE
  - Madame Valérie UZANU
  - Monsieur Marc THEBAULT

Pour siéger au Conseil d'administration de l'Ensemble Socioculturel Niortais (ESN).

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)